



FO SIGNE L'ACCORD CADRE MONDIAL SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE DU GROUPE EDF

CE MARDI 19 JUIN 2018, LE GROUPE EDF ET 13 FEDERATIONS SYNDICALES SIGNENT UN NOUVEL ACCORD CADRE MONDIAL SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE DU GROUPE EDF.

■ UNE SIGNATURE EN 2 TEMPS



Le 29 mai dernier, à Genève, après quasiment un an de négociation, la Direction du Groupe EDF et les fédérations syndicales Industrial Global Union & l'International des Services Publics ont signé le nouvel accord mondial sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Ce 19 juin, c'est au tour d'FO Energie et Mines et des autres organisations syndicales de parapher cet accord qui résulte d'une méthode originale de co-construction et de négociation entre tous les signataires.

Cet accord vient remplacer le précédent, conclu en 2005 et renouvelé en 2009. A cette époque, EDF fut l'une des premières multinationales à se doter d'un tel dispositif, en faveur de la responsabilité sociale et environnementale.

■ UN SOCLE SOCIAL COMMUN

Cet accord est applicable à l'ensemble des sociétés directement ou indirectement contrôlées par EDF dans 24 pays, en conformité avec les conventions internationales du travail. Il représente un engagement ambitieux puisqu'il concerne 160 000 salariés du Groupe EDF de part le monde.

■ 4 THEMES - 13 ENGAGEMENTS

Respect et intégrité

- Respecter les droits humains dans toutes les activités du Groupe EDF à travers le monde
- Promouvoir l'Ethique du Groupe et prévenir la corruption
- Lutter contre toute forme de harcèlement et de violence au travail
- Assurer une relation socialement responsable avec nos fournisseurs et sous-traitants





Développement des femmes et des hommes

- Etre une référence en matière de santé et de sécurité au travail
- Favoriser et parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Garantir d'équité de traitement et lutter contre les discriminations
- Permettre à chaque salarié de développer ses compétences et son parcours professionnel
- Assurer aux salariés une couverture sociale et des avantages sociaux
- Soutenir une « transition juste »



Dialogue et concertation

- Conduire la transformation du Groupe EDF de façon socialement responsable
- Privilégier l'ouverture, l'écoute et le dialogue à l'interne et à l'externe, comme au cœur des territoires



Soutien aux populations et impact sur les territoires

- Etre un acteur engagé du développement économique et social des territoires

Avec ces engagements, les signataires placent la barre plus haute que les précédentes contractualisations sur la RSE. **Ce nouvel accord, l'un des plus complet actuellement sur cette thématique, a pour ambition de faire référence, au cours des prochaines années, pour les nouvelles négociations d'accord-cadre mondiaux.**

Plus globalement, cette conciliation promeut les droits humains, la diversité, la santé-sécurité, le développement des compétences, ou encore la protection sociale des salariés et des sous-traitants partout où le Groupe EDF est implanté, ainsi que le principe d'une transition juste vers des économies écologiquement durables.

Même s'il n'est jamais simple, avec autant d'acteurs autour de la table, de synthétiser une idée en action autour d'un consensus, pour FO Energie et Mines, certains domaines demanderaient à être davantage précisés. Ce serait le cas notamment du chapitre sur la transparence fiscale qui « ronronne » en évitant de soulever le voile des optimisations ; de la partie consacrée au dialogue social et à la concertation qui devra être enrichie par la pratique, car on y lit, trop entre les lignes, que le Groupe EDF en attend surtout la facilitation des évolutions vers des fusions-acquisitions, réorganisations ou arrêts d'activités. Effet de temps, on songe aussi à arrondir les angles d'une phase régressive où les salariés seraient réduits à la défensive.

■ UNE GOUVERNANCE INNOVANTE

Le suivi de la mise en œuvre de cet accord sera assuré par un **Comité Mondial** appelé **CDRS – Comité de Dialogue de Responsabilité Sociale** - conduit par le Président d'EDF SA. Il est animé par des représentants de la Direction du Groupe. Il est composé des représentants des salariés et des fédérations syndicales mondiales.

Les représentants de chaque organisation syndicale des pays européens, dans lesquelles le Groupe EDF a des filiales, sont présents au Comité de Pilotage de cet accord, mais aussi des représentants des grandes régions du monde où il est implanté : Asie-Pacifique, Amérique du Nord & du Sud et Moyen-Orient. **Les membres auront la lourde tâche de faire respecter les engagements pris au travers du suivi des indicateurs.**

Du fait des situations si disparates des pays dans lesquels il devra s'appliquer, vieux pays industriels ou nouveaux géants, démocraties plus ou moins libérales ou sociales mais aussi pays autoritaires, laïques aujourd'hui mais peut-être religieux demain, les échanges ne peuvent que donner l'espace à de fructueux débats. **Pour FO Energie et Mines, cette richesse et cette diversité représentent le meilleur acquis de cet accord.**

■ DECLINAISON DE CET ACCORD

Les Parties signataires reconnaissent et conviennent qu'il est essentiel de sensibiliser tous les salariés au contenu de l'accord. L'enjeu commun est d'en assurer une bonne compréhension à tous les niveaux du Groupe. FO Energie et Mines est déterminée à promouvoir cet accord novateur et ambitieux auprès de toutes et tous.

POUR FO ENERGIE ET MINES, VOS REPRESENTANTES SONT



ESTELLE DEVOS
ENEDIS

06.80.67.13.71
estelle.devos-dewaele@enedis.fr



NATHALIE BEAUZEMONT
EDF SA, DIRECTION INTERNATIONALE

06.15.24.34.01
nathalie.beauzemont@edf.fr

